



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s
Et Surveillant(e)s brigadiers

**C.D. DE
CHÂTEAUDUN**

affilié à la **FGF** Fédération
Générale
Autonome des
Fonctionnaires

L'IMAGE ALERTE ? L'ÉCRIT PERSUADE ?

Ce mardi 11 juin, l'ensemble des personnels du CD de CHATEAUDUN a été destinataire d'un mail ayant pour objet : « **Droit de réponse suite au communiqué SPS** » en provenance du responsable des Activités, travail et Formation (ATF).

Cette réponse rédigée en deux parties **est un vent** ; « *s'inspirant* » de la haute suffisance et « *expirant* » d'un long souffle d'orgueil !



La première partie relate une journée **d'enquêteur spécialisé** au C.D., qui de part ses horaires, démontre qu'elle a été uniquement orientée sur cette affaire ! Bien loin de son poste d'affectation premier...l'ATF.

Ainsi, il nous rend compte de sa longue investigation, qui a commencé à 08H15, prenant le dépôt de plainte de sa victime! Il se rend par conséquent tout naturellement sur les lieux du crime, dans le but de rechercher d'éventuelles traces et indices, d'auditionner un témoin et pourquoi pas... en confondre les auteurs ?

Alors qu'à 09H50, il indique une rencontre avec le responsable de structure, ainsi chaque chose aurait du reprendre sa place ? Bien non, se sentant supérieur et légitime, il continue son enquête de flagrance !

Un sur trois c'est déjà pas mal, il recueille ainsi ces propos : « ***oui je suis rentré mais moi j'étais là en renfort, je n'étais pas à la baguette.*** »

Fort de la baguette crédibilisant totalement sa thèse de l'incident, il interprète et analyse à sa convenance les images de vidéosurveillance qui montre des éléments, et il finit par conclure son enquête :

“Car l'image alerte ! Ainsi l'écrit doit persuader !”

Préconisant pour conclure un changement de bâtiment d'hébergement au bénéfice du détenu, sur la base qu'aucune trace de violence n'a été détectée par ses soins...

“Elémentaire mon cher Watson”



Enfin, vient la fin de service à 17H00 tant escompté, nonobstant de qualifier que ses actions sont conformes à celles d'un **OFF**icier pénitentiaire... Il était vraiment temps que cette journée se termine et qu'il appuie sur ce bouton !

Au vu de la situation qui n'avait aucun rapport avec le travail, c'est en priorité l'officier du bâtiment concerné qui aurait dû mener cette investigation. Mais comme de coutume au CD de Châteaudun, la communication est une douce illusion et chacun choisit d'œuvrer dans son coin.

La seconde partie quant à elle, n'est qu'une longue palabre, d'un petit jeu de vrai et faux, tentant à se justifier de ses actions envers le personnel de surveillance et contredire les faits par malhonnêteté intellectuelle.

Le SPS félicite l'officier responsable du bâtiment A, qui a réussi à faire en une heure, ce qu'un autre n'a pas réussi en une journée entière et regrette que la direction ait donné raison à l'inspecteur, en ordonnant un changement de bâtiment pour le plaignant qui a eu gain de cause.

Même si le SPS se félicite que les demandes d'explications aient été classées « sans suite », il se pose la question des jérémiades constantes des détenus qui sont de plus en plus régulièrement prises pour argent comptant par certains membres de l'encadrement.

Le seul fait qu'aucune trace de violence physique n'ait été détectée aurait dû suffire à clore ces allégations !!!

Le SPS soutient les agents mis en cause pour.....rien du tout au final.

Un p'tit café Chef !?!



**Et voici un mug à 19,90€
qu'il pourrait s'offrir !**

Le SPS, 100% Surveillant(e)s, 100% Indépendant !

Le 14 juin 2024, le bureau local.

Mail : sps.di.dijon@hotmail.fr site internet : www.sps-penitentiaire.fr